

SERVICES DE LA DORS POUR LES ÉLÈVES

Département de l'éducation de l'État du Maryland

Division des services de réadaptation

Programmes et services qui aident les élèves handicapés à se préparer au travail et à s'y rendre !

La DORS fournit des services de transition pour les élèves handicapés.

Les services de transition sont des activités qui préparent les élèves handicapés à passer de l'école à la vie postsecondaire.

La DORS fournit ces services en étroite collaboration avec l'élève, sa famille, le personnel de l'école, les prestataires de services de réadaptation communautaires agréés (CRP) et d'autres personnes importantes dans la vie de l'élève.

SERVICES AUX ÉLÈVES

Un élève handicapé est une personne qui :

- Est inscrit dans une école secondaire (y compris l'école à domicile ou un autre programme d'enseignement secondaire alternatif), dans un programme d'enseignement post-secondaire ou dans un autre programme d'enseignement reconnu, et n'a pas obtenu de diplôme ou ne s'est pas retiré.
- Est âgé d'au moins 14 ans et de moins de 22 ans.
- Et souffre d'un handicap documenté par un programme d'enseignement individualisé (Individualized Education Program (IEP)), un plan 504 ou un dossier médical.

La DORS offre deux types de services aux élèves handicapés.

SERVICES DE TRANSITION DE PRÉ-EMPLOI (PRE-EMPLOYMENT TRANSITION SERVICES) (Élèves âgés de 14 à 21 ans)

Les Pre-Employment Transition Services (Pre-ETS) offrent aux élèves handicapés qui répondent aux conditions requises des possibilités d'expérimenter et d'explorer le monde du travail.

Les cinq Pre-ETS spécifiques sont les suivants :

- Conseils en matière de recherche d'emploi
- Instruction en matière d'autonomie sociale
- Formation à la préparation au travail
- Conseils sur les possibilités d'éducation postsecondaire
- Expériences d'apprentissage sur le lieu de travail

SERVICES D'EMPLOI POUR LES ÉLÈVES (Élèves âgés de 14 à 21 ans)

Les Student Employment Services s'adressent aux élèves handicapés qui souhaitent bénéficier du Pre-ETS et obtenir ou se préparer à un emploi intéressant et à une carrière réussie. Ces élèves peuvent bénéficier d'un large éventail de services de réadaptation professionnelle.

Les services d'emploi pour les élèves peuvent inclure :

- Orientation professionnelle et prise de décision en fonction des intérêts, des capacités et des objectifs de l'élève.
- Compétences et formation professionnelle pour se préparer à l'emploi.
- Formation aux compétences liées au handicap.
- Enseignement postsecondaire.
- Services de recherche d'emploi et de placement.
- Accompagnement à l'emploi et services d'aide à l'emploi.
- Solutions technologiques d'assistance pour les besoins liés au handicap.
- Pre-Employment Transition Services (Pre-ETS).

Contrairement au Pre-ETS, les Student Employment Services sont soumis à des conditions d'éligibilité.

Votre conseiller de la DORS vous fournira de plus amples informations.

Éligibilité aux services d'emploi pour les élèves

- La loi fédérale exige que la DORS serve en priorité les personnes présentant les handicaps les plus importants.
- En raison des limitations de ressources, les personnes éligibles peuvent être placées sur la liste d'attente des services.
- Les bénéficiaires du revenu de sécurité supplémentaire (Supplemental Security Income (SSI)) sont présumés éligibles aux services, mais peuvent être placés sur la liste d'attente.

Votre conseiller de la DORS vous fournira de plus amples informations.

Il peut y avoir une liste d'attente pour les Student Employment Services.

Les élèves qui sont jugés éligibles aux Student Employment Services mais qui sont inscrits sur la liste d'attente de la DORS peuvent toujours bénéficier du Pre-ETS.

Commencez par remplir le formulaire de demande des services DORS (Request DORS Services) que vous trouverez sur dors.maryland.gov.

DEMANDEZ DES SERVICES DORS

Accédez au site dors.maryland.gov et sélectionnez **Request DORS Services**. On vous contactera pour organiser une réunion d'accueil au cours de laquelle un conseiller du DORS recueillera et fournira des informations concernant la qualification pour le Pre-ETS ou l'éligibilité pour les Student Employment Services.

Ce formulaire peut être rempli par n'importe qui : le demandeur d'emploi ou l'élève lui-même, un parent ou un membre de la famille, un fournisseur de soins médicaux, un enseignant, etc.

La DORS est une division du département de l'éducation de l'État du Maryland (MSDE)

Coordonnées :

MSDE Division of Rehabilitation Services Headquarters

2301 Argonne Drive, Baltimore, MD 21218

Téléphone : 410-554-9442

Courriel : dors@maryland.gov

Vidéophone : 410-405-7054 (SEULEMENT pour les personnes sourdes ou malentendantes)

- Mohammed Choudhury, surintendant des écoles
- Clarence C. Crawford, président du Conseil de l'éducation de l'État du Maryland
- Wes Moore, Gouverneur

Avis de non-discrimination

La Maryland State Department of Education Division of Rehabilitation Services (DORS) ne pratique aucune discrimination fondée sur l'âge, l'ascendance, la couleur, la croyance, l'identité ou l'expression de genre, l'information génétique, l'état civil, le handicap mental ou physique, l'origine nationale, la race, l'affiliation religieuse, la croyance ou l'opinion, le sexe ou l'orientation sexuelle dans les questions relatives à l'emploi ou à l'accès à ses programmes et à ses activités.

Le programme de réadaptation professionnelle est financé à 78,7 % par une subvention du département américain de l'éducation. Pour l'année fiscale fédérale 2023, le montant total des subventions accordées s'élève à 52 041 475 \$.

Les 21,3 % restants du coût (14 084 922 \$) ont été financés par l'État.

©2023 Maryland State Department of Education, Division of Rehabilitation Services